

## le quartier

Chaque semaine, l'adjoint éducatif travaille sur le quartier, rencontre les jeunes et les familles dans le quartier.

Des partenariats sont également mis en place avec les diverses associations et institutions du secteur.

## le centre patay

14 rue Jean Colly - 75013 PARIS Tel : 01 45 83 27 48

### lieu d'accueil :

- des élèves exclus temporairement des établissements scolaires du 2<sup>nd</sup> degré en journée.
- des élèves du quartier en soirée, les mercredis et pendant les vacances scolaires.

### lieu d'écoute, d'information, de conseil et d'entraide

la lutte contre le décrochage scolaire ne peut se faire qu'à partir de la motivation du jeune, de l'estime qu'il a de lui et de sa volonté de s'impliquer dans un projet. Pour y parvenir, les outils pédagogiques concernent l'aide à l'orientation, l'aide aux devoirs et la mise en place d'ateliers, de débats permettant de stimuler son esprit critique, sa capacité d'analyse, d'expression et sa créativité.

N'hésitez pas à vous adresser à l'adjoint éducatif de votre établissement afin qu'il vous fournisse et vous aide à remplir le dossier d'admission.

*L'équipe « Action Collégiens » vous souhaite une excellente rentrée scolaire !  
Nous avons hâte de vous accueillir dans le Club « Action Collégiens ».*

Adjoint éducatif :

Coordinateur pédagogique :

MAIRIE DE PARIS



# action collégiens

Dispositif de prévention éducative et d'accompagnement à la scolarité destiné aux élèves mineurs scolarisés dans les collèges parisiens.

### Objectifs :

- Aider les jeunes à communiquer en maîtrisant mieux la lecture, l'écriture, la langue et le geste.
- Aider le jeune à définir un projet adapté à ses attentes et à ses capacités en l'insérant dans notre société, en devenant responsable et citoyen.
- Acquérir la notion de respect de soi, des autres, des valeurs républicaines.
- Préparer le jeune à intégrer le monde du travail en l'accompagnant dans son parcours scolaire.
- Aider à enrayer les troubles occasionnés par certains élèves dans les collèges.

Direction des Affaires Scolaires

Sous direction des Etablissements du Second Degré

Bureau de l'Action Educative

4, bis boulevard Diderot - 75012 PARIS

TEL : 01 42 76 49 17 (ou 14)

### 3 axes de travail :

- En temps scolaire et périscolaire, dans le collège.
- En temps extra-scolaire, lors des sorties pédagogiques, week ends et séjours.
- Dans le quartier et en direction des familles, en s'appuyant sur les divers partenaires institutionnels et associatifs reconnus.

TOUTE L'INFO  
au 3975\* et  
sur PARIS.FR

\* Prix d'un appel local à partir d'un poste fixe sauf tarif propre à votre opérateur

## le club du midi

Le Club est ouvert, pendant la récréation du matin et de l'après midi.

Tous les midis (lundi, mardi, jeudi, vendredi), pendant la pause méridienne, l'adjoint éducatif accueille les élèves qui peuvent se rencontrer autour de jeux de société, lire, échanger librement sur les thèmes de leurs choix ou travailler sur la réalisation de projets spécifiques (calligraphie, conte, photo...).

La participation à ce Club est gratuite, l'élève doit s'inscrire à son arrivée dans le Club.

## l'accompagnement à la scolarité

« Action Collégiens » organise sur le collège des heures d'**accompagnement à la scolarité**.

Il s'agit principalement d'une aide méthodologique apportée aux élèves ou plus spécifiquement d'une aide individualisée. Ces séances peuvent également être axées sur une aide à l'orientation (aide à la recherche de stage, rédaction de CV, préparation d'un salon...).

- › Les séances se déroulent pendant les heures libres de l'emploi du temps de l'élève.
- › Cette activité gratuite est basée sur le volontariat.
- › Un élève peut s'inscrire pour une ou deux heures par semaine.

\* L'élève et la famille signent un contrat d'engagement.

\* A la fin de chaque trimestre, un bilan sera fait avec les partenaires du collège (Chef d'établissement, Professeurs Principaux, CPE...), l'élève et la famille.

Le Club (pendant les récréations et la demi-pension), l'accompagnement scolaire, les rendez-vous avec les parents pour les inscriptions aux différentes actions se déroulent dans la salle « Action Collégiens ».

## séjours/week-ends/ sorties pédagogiques

« Action Collégiens » organise également différentes activités sur le temps extrascolaire. Elles sont proposées sous forme de sorties, d'ateliers culturels, sportifs ou artistiques et s'inscrivent dans le cadre d'un travail éducatif échelonné sur l'année.

Chaque mois, **une ou plusieurs sorties** sont organisées et proposées aux élèves. La plupart sont déjà programmées, d'autres peuvent être à l'initiative des élèves. Ces sorties, gratuites, peuvent avoir lieu le mercredi, le samedi ou en soirée.

**Un week-end par trimestre** est organisé. Pause ludique dans le rythme scolaire, il permet à l'élève de s'initier à la vie en collectivité et de vivre un réel temps de détente avec ses camarades. Une participation forfaitaire sera demandée aux familles \*

**Des séjours** sont organisés pendant les vacances scolaires. ils permettent à l'adjoint éducatif de poursuivre son accompagnement « hors les murs » en incitant le jeune à être acteur de ses loisirs. De nombreuses activités, ainsi que des temps d'aide aux devoirs sont programmés.

Les dates et destinations des séjours sont affichées dans les clubs

- D'une durée de 5 jours durant les vacances de la Toussaint, d'hiver, de Printemps et des deux premières semaines des vacances d'été\*.
- D'une durée de 10 jours fin Août\*.

Le coût financier est fonction du tarif de la Caisse des écoles\*.

Pour s'inscrire aux séjours et week-ends, certain documents sont indispensables : attestation de sécurité sociale, fiche sanitaire, carnet de vaccination à jour, attestation de tarif caisse des écoles, attestation d'assurance responsabilité civile... Un entretien avec les parents et l'élève sera prévu avant toute inscription au cours duquel un contrat de vie collective sera signé.

\* *N'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'adjoint éducatif « Action Collégiens » de l'établissement.*